

Contenu des épreuves et matière prise en compte

Les épreuves de la première session prennent en compte les programmes d'enseignement des cinq années de l'école primaire et sont construites sur la base des objectifs à atteindre en fin de deuxième cycle.

Le document de référence pour la matière prise en compte pour la deuxième session est le [Plan d'études neuchâtelois, Degré 6 \(PENSE\)](#) de mars 2005.

En français, ces épreuves se basent autant sur un acquis minimal en structuration et en compréhension que sur un certain nombre de savoir-faire (technique de travail), sans pour autant couvrir systématiquement tous les domaines d'apprentissage prévus par le programme. Ce sont ces savoir-faire qu'il est intéressant d'évaluer au travers d'exercices de lecture et de recherche propres à la langue française : utilisation et lecture de documents divers (dictionnaire, documentaire, journal, images, poésie, théâtre, nouvelle, roman, etc.), lecture sélective, lecture approfondie, analyse de texte, etc.

En mathématiques, les épreuves se basent d'une part sur les savoir-faire développés dans chacun des thèmes étudiés (objectifs spécifiques du PENSE), et d'autre part sur les aptitudes à analyser une situation, élaborer et structurer un raisonnement, appliquer des règles (résolution de problèmes).

En allemand, les épreuves portent sur la compréhension orale et écrite. Elles prennent en compte des connaissances de vocabulaire et des notions élémentaires de structuration. On attend de l'élève qu'il soit capable de comprendre l'essentiel d'un message écrit ou oral.